PROTECTION AUTO

DOCUMENT NON CONTRACTUEL • FP1404

Véhicule

De 0 à 15 ans
Moins de 200 000 km

Durée

Jusqu'à 60 mois

Règlement

Payable mensuellement ou comptant par le client.

Critères du contrat

Cessible : OUI
Franchise : NON
Dépannage/remorquage : OUI
Vh de remplacement : OUI
Un contrôle technique offert
Plafond : 15 000 € TTC par panne
Vétusté: OUI

AUTOTRANSFERT
Vendez facilement, achetez intelligemment.

TARIFS

Tarifs TAC (Taxe d'Assurance Comprise)
*Vh de 200 à 299 CV DIN : 54,99 €
vh > 299 CV DIN : 79,99 €

à partir de 29.99 €* TTC / mois

pour les véhicules < 200 CV DIN

contact@carprotectionservices.com https://www.carprotectionservices.com +339 70 77 28 56

COUVERTURE PANNE MÉCANIQUE PROTECTION AUTO

Couverture :

« Tout sauf » VO < 6 ans et < 150 000 km
« Essentielle » VO < 15 ans et < 200 000 km
Les éléments suivants sont des exemples de prises en charge pour les véhicules de moins de 6 ans et 150 000 km à la souscription :

- Moteur
- Boîte de vitesses
- Boîte de vitesses automatique, pilotée ou robotisée
- Transmission
- Circuit de refroidsissement
- Direction
- Circuit électrique ou électronique
- Freinage
- Système d'alimentation
- Pont

*Seules les informations indiquées dans la notice d'information ont une valeur contractuelle
Car Protection Services SAS au capital de 102 000 € - R. C. S. Versailles 513 301 408 – TVA Européenne : FR39513301408
N°ORIAS 09 051 072 – www.orias.fr
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 530-1 et L530-2 du Code de Assurances